

Le Progrès,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1e. Année.

OTTAWA, HAUT-CANADA, MERCREDI 1 DECEMBRE, 1858.

Numero 23.

NOUVELLES DIVERSES.

EMUETE A KAMOURASKA PARMILS OUVRIERS DU GRAND TRONC.—Le *Chronicle* dit que des troubles sérieux ont eu lieu, près de Kamouraska, parmi les travailleurs occupés aux ouvrages du chemin de fer. La cause de ces troubles serait le départ subit d'un sous-contracteur qui aurait décampé avec les sommes dues aux ouvriers qui se trouvent ainsi à perdre plusieurs mois de salaire laborieusement gagné.

Nous serions désolé de voir ces troubles prendre un caractère grave; car alors les ouvriers deviendraient des coupables, d'innocentes victimes qu'ils sont aujourd'hui.

Si nos conseils pouvaient être de quelque poids, nous dirions aux ouvriers de ne se porter à aucune violence ni voie de fait contre les personnes et les propriétés; mais nous leur conseillons en même temps de protester contre le préjudice qui leur est injustement causé et de porter leur juste plainte devant l'opinion, devant le gouvernement et devant les tribunaux. Nous ne sommes point un avocat; mais nous croyons pouvoir dire qu'aux yeux de la raison et du droit commun la Compagnie du Grand-Tronc est responsable du paiement de ces sommes; nous dirions que c'est elle seule qui profite légalement; responsable parce qu'elle a seule la surveillance de ses employés subalternes; responsable parce qu'elle tient de la loi une autorité exceptionnelle que n'ont pas les particuliers dans leurs entreprises privées; responsable enfin parce que c'est en son nom, et appuyé de son crédit et de sa sanction, que les ouvriers se confient aux sous-contracteurs qu'elle emploie et qu'elle ne connaît que par elle.

La Compagnie doit veiller au paiement des ouvriers et si elle emploie, par malheur, un voleur, elle doit avoir son effet, puisque c'est elle qui a choisi; qu'elle y veuille c'est son affaire; elle peut le faire; mais les ouvriers ne le peuvent pas eux.

INCENDIE.—La semaine dernière, une maison appartenant à M. Bellefeuille, sur la rue King, a été la proie des flammes. Cependant, quelques personnes se rendirent au premier cri d'alarme, et purent sauver une partie du ménage.

Nous mentionnerons ici le Capitaine Dufour qui a montré beaucoup d'habileté et d'énergie, comme à l'ordinaire dans de semblables circonstances. Cette compagnie de pompiers est reconnue par son activité.

COURSE EN BALLONS.—Nous avons publié il y a quelques jours un télégramme de Cincinnati annonçant une course en ballons entre deux aéronautes: M. Steiner montant son aérostat "Pride of the West", et M. Godard notre compatriote montant son "Leviathan". Le prix devait être adjugé à celui des deux concurrents qui, sans égard pour le temps, aurait parcouru la plus longue distance. C'est M. Steiner qui l'a remporté après un parcours de deux cents trente milles en six heures dix minutes. M. Godard avait opéré sa descente un quart d'heure plutôt, sans que les deux champions aériens, séparés depuis plusieurs heures, eussent aucune connaissance l'un de l'autre dans les espaces immenses ouverts devant eux.

L'un et l'autre eussent pu rester en l'air parcourir une bien plus longue distance; mais dans l'ignorance où ils étaient de leur position respective, comme le vent les portait vers le lac Erie, ils ne voulurent pas le traverser, au risque de se trouver engagés au-dessus des forêts canadiennes, et ils opérèrent heureusement leur descente vers dix heures et demie du soir. L'un et l'autre se rencontrèrent le lendemain matin, dans le même convoi de chemin de fer, et revinrent ensemble à Cincinnati avec leurs ballons dûment empaquetés.

Un incident assez caractéristique s'est produit pendant la première phase de cette course toute nouvelle. Parvenus au haut des airs, à une distance de quelques milles du point de départ, ils se trouvèrent assez rapprochés pour pouvoir converser ensemble.

M. Godard, raconte la *Gazette de Cincinnati*, présenta alors au professeur Steiner son ami et passager M. Wm. Hoel en proposant de boire ensemble. Chacun déboucha une bouteille de Catowba mousseux, et M. Godard, le premier proposa un toast: "A la grande République!" Le professeur Steiner y répondit par la santé "M. Godard, l'aéronaute français justement célèbre." Naturellement la réplique fut: "A M. Steiner, le plus grand aéronaute de l'Amérique." M. Hoel ne voulut pas rester en arrière et proposa le toast suivant: "A nos amours, et à nos femmes!" Un triple hurrah; accueillit cette proposition.

Quelques minutes après, les ballons étant à une élévation de 5,000 pieds, celui du professeur Steiner se rapprocha rapidement de l'autre, et alla se heurter à la nacelle de M. Godard; mais ce dernier et Hoel amortirent le choc avec leurs mains, et jetant de l'est, s'élevèrent rapidement pour empêcher toute nouvelle collision. Après quoi, les deux aéronautes se séparèrent graduellement jusqu'à se perdre de vue à la nuit tombante.—*Cour. des E. U.*

Le juge de paix d'un village de Normandie prononçait le jugement suivant contre le sieur Lucas, pour avoir vendu des fruits trop verts:

"Par ces motifs, condamné le nommé Lucas à 6 fr. d'amende et les frais.

"Jarnigüé! m'sieur l'président, condamnez-moi plutôt à 6 fr. de pommes ou d'poires, car j'vous jure que j'nous pas un seul amandier sur mes terres; et quant au lait frais j'nous que deux beaux dans mon étable, mon bon président."

Belles réponses.

Voici quelques admirables réponses attribuées à un jeune élève de l'abbé Sicard. Bien entendu, le maître avoit dû souffrir un peu.

—Qu'est-ce que la reconnaissance?—C'est la mémoire du cœur.

—Qu'est-ce que l'espérance?—La fleur du bonheur.

—Quelle différence y a-t-il entre l'espérance et le désir?—Le désir est un arbre en feuilles, l'espérance est un arbre en fleurs, et la jouissance est un arbre chargé de fruits.

—Qu'est-ce que l'éternité?—Un jour sans veille ni lendemain, une ligne sans fin.

—Qu'est-ce que le temps?—Une ligne qui a deux extrémités, un sentier qui commence au berceau et finit à la tombe.

—Qu'est-ce que Dieu?—L'être nécessaire, la somme de l'éternité, le machiniste de la nature, l'œil de la justice, l'horloger de l'univers, l'âme du monde.

—Dieu raisonne-t-il?—L'homme raisonne, parce qu'il doute; il délibère, il décide. Dieu sait tout; il ne doute jamais, et c'est pour cela qu'il ne raisonne jamais.

—On se rappelle qu'il y a six ans environ, M. John Garden, juge de paix à Barnane, en Irlande, fut condamné à une peine assez sévère pour avoir tenté d'accomplir l'enlèvement, dans des circonstances extraordinaires, d'une personne du nom de miss Ellen Arbutnot qui avait constamment repoussé ses offres de mariage.

M. John Garden, qui parait ne pas avoir renoncé à ses anciens projets, se trouve de nouveau impliqué dans des embarras judiciaires. Mercredi dernier, une femme irlandaise, nommée Maria Douglas, a comparu devant le tribunal de police de Dublin, sous l'inculpation d'avoir conspiré avec John Garden et d'autres, pour... chercher à accomplir l'enlèvement de Miss Ellen Arbutnot avec le concours de gens du château de lord Gough, où cette personne se trouve en ce moment.

La déclaration de miss Arbutnot, qui a été lue à l'audience, constate que, depuis sa sortie de prison, M. John Garden n'a cessé de la poursuivre, sans qu'elle donnât le moindre encouragement, et qu'elle n'a jamais cessé, par conséquent d'être sous l'im-

pression constante que si l'occasion s'en offrait, elle serait, de la part de M. John Garden, l'objet de nouveaux actes de violence. La cause a été remise à une prochaine audience, à la sollicitation de John Garden, afin de pouvoir faire comparaitre comme témoin le frère de miss Arbutnot.

Quant à Maria Douglas, elle a été provisoirement mise en liberté sous caution.

UNE APOSTROPHE DE LA VALEUR DE 28,000.—M. de M... mourant le 27 février dernier, laissant un testament entièrement écrit de sa propre main et qui finissait ainsi: "Et pour prouver mon affection à mes neveux Charles et Henri de M..., je lègue à chacun d'eux cent mille francs. Le papier ayant été plié avant que l'encre fut séchée l'écriture se trouve tachée à plusieurs endroits. Les deux légataires soutiennent que l'apostrophe au mot d'écrit est une de ces taches; mais l'héritier et loi, fils légitime du défunt maintient au contraire que l'apostrophe a été mise à dessein. Il sera curieux de suivre les débats de cette contestation.

Pensées.

L'homme est un atome dans l'univers.

La vie.—Étincelle de lumière qui s'éteint dans la tombe.

L'arrogance.—Un météore qui éblouit et retombe en poussière.

La richesse.—Source d'embarras et de soucis rongeurs.

Le plaisir.—Un rayon de soleil avant l'orage.

L'amour.—Éclair de bonheur dont le souvenir adoucit les aspérités de la vie.

La foi.—L'ancres de salut jetée de l'autre côté de la tombe.

La charité.—Ruisseau fertilisant, prenant sa source dans l'amour du prochain.

La religion.—La clef qui ouvre les grandes portes du ciel.

La mort.—Le glaive qui tranche les liens qui nous attachent à la vie.

La terre.—Le pèlerinage de l'homme vers l'éternité.

La tombe.—Repos éternel des fatigues du voyage.

La résurrection.—Le réveil subit d'un paisible gève.

Le ciel.—Élysée promis de joie, de lumière et d'amour suprême.

On lit dans le *Herald* de Montréal du 13:

—On disoit hier soir, à Montréal que des lettres apportées par l'Asie, annonçaient que M. Cartier avait eu l'honneur d'être fait chevalier par Sa gracieuse Majesté. Si cela est vrai, c'est un dommage, car assurément la *Caquette* elle-même conviendrait qu'on se serait mal appliqué la faveur et l'approbation royale que de les donner à un homme d'état qui "a blessé le sens moral du pays."

Pour notre part, nous ne nous prononçons pas sur cette nouvelle extraordinaire, encore à l'état de rumeur.

L'ORDRE.—Nous saluons avec plaisir l'apparition d'une nouvelle feuille Française publiée à Montréal, sous le titre ci-dessus mentionné. Nous ne pouvons que féliciter MM. Royal et Boucher, et leur souhaiter succès dans leur noble entreprise et leur zèle dévouement à la cause Canadienne Française. Leur politique est l'Union et l'Ordre, et avec de telles armes, ils ne pourront que se rendre dignes de ceux qui ont si noblement travaillé à conserver notre religion, nos lois, notre nationalité et nos institutions.

Une cérémonie des plus touchantes a eu lieu, dimanche dernier, au couvent de cette ville. Mgr. de St. Hyacinthe a reçu les vœux de six sœurs de l'Ordre de la Présentation de Marie, religieuses qui ont remplacé les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, elles se nomment en religion: Sœur Marie de St. Louis de Consague, née Rose-Delima St. Onge, de St. Césaire; sœur Marie de l'Ange-Gardien, née Loise Tétraut, de St. Césaire; sœur Marie Stanislas, née

Marie Bérard, de St. Marie de Monnoir; sœur Marie Ste. Eugène, née Marie Thais Sénécal, de St. Damase; sœur Marie de Bonsecours, née Louise Brodeur, de St. Hugues.—*Courier de St. Hyacinthe.*

VARIÉTÉS AMUSANTES.

LE CONSCRIT IMPUDENT.—Un conscrit pauvre ayant amené un mauvais numéro, ne savait comment faire pour se délier de son service militaire. Enfin il s'avisa, au conseil de révision, de se faire passer pour complètement atteint de surdité. Après bien des moyens employés pour l'éprouver après-midi lui avoir tiré à l'oreille un coup de pistolet, un des examinateurs, qui paraissait porter intérêt, profita d'une ruse qui lui vint spontanément à l'esprit: il s'approche du conscrit, et d'un air de protection, lui fait des signes d'encouragement, puis se penchant à son oreille, il lui demande à demi-voix: y a-t-il longtemps mon ami, que vous êtes sourd.—Depuis l'âge de sept ans, lui répondit l'impudent conscrit... On l'envoya se guérir à l'armée.

UN BOTIN SINGULIER.—On pillait la maison d'un riche négociant. Un pauvre Arabe ayant mis la main sur un sac plein d'or et craignant qu'on ne lui enlevât sa proie, s'avisait de le jeter dans une des marmites qui étaient auprès du feu, dans la cuisine; ensuite, ayant mis la marmite sur sa tête, il se retira en grande diligence. Ceux qui le virent ne purent s'empêcher de rire beaucoup de ce qu'il s'était arrêté à une marmite pleine de viande, pendant que tous les autres emportaient des choses plus précieuses. Le pauvre Arabe continuait son chemin, se hâtant toujours davantage, et leur disoit: "Ma foi j'emporte ce qui est le plus nécessaire à ma vie." Et il passa de cette manière sans perdre son butin.

L'AVOCAT IMPORTUN.—Un avocat venait souvent rendre à un homme haut placé, des visites peu agréables. Un matin que cet homme se présenta, on lui fit dire par un valet qu'il était au lit. "Monsieur il dit qu'il attendra vous soyez levé. Dis lui que je suis malade.—Il dit qu'il vous enseignera quelque remède.—Dis lui que je suis à l'extrémité.—Il dit qu'il viens vous dire adieu.—Dis lui que je suis mort.—Il dit qu'il vient vous donner l'eau bénite." Force fut de recevoir l'importun.

COMMENT VONT LES ANES.—Trois abbés montés sur des ânes rencontrèrent trois cavaliers. L'un de ceux-ci demanda ironiquement: "Comment vont les ânes, messieurs les abbés?"—Monsieurs, répondit incertainement l'un des abbés ils vont à cheval.—Qui fut attrapé? On le devina aisément.

LA DEMANDE ET LA REPONSE.—Un mauvais plaisant fit un jour à une dame, en société, la question suivante, dont la solution, comme on le verra, était passablement impertinente: "Quelle différence y a-t-il entre une femme et un miroir?" La dame chercha quelque temps et finit par avouer qu'elle ne pouvait trouver la réponse. "C'est, répliqua l'agresseur, qu'une femme parle sans réfléchir, et qu'un miroir réfléchit sans parler."—A mon tour, dit une autre mieux inspirée: "Pourriez-vous me dire quelle différence il y a entre un miroir et un homme?"—Madam, je ne devine pas....—Eh bien! c'est qu'un miroir est poli, et que vous ne l'êtes pas."

LE LAVEMENT SUCRE.—Un jeune enfant ne pouvait se décider à prendre un lavement que le médecin regardait comme urgent et indispensable. Son père et sa mère, après avoir épuisé toutes les promesses toutes les menaces, toutes les supplications, ne savaient bientôt plus à quel expédient avoir recours; il leur vint tout-à-coup à l'idée de proposer de sucrer le lavement si odieux à leur fils. Leur proposition fut accueillie sur le champ, et l'enfant accepta, non seulement sans mot dire, mais avec joie, le remède qu'il avait jusque-là refusé opiniâtrement comme une médecine effrayante et de mauvais goût.

LA CRAINTE DE LA GRAVELLE.—Comme on conduisait un normand au supplice,

LE PROGRES!

étant au pied de la potence, il demande à boire. On lui apporta un verre de bière, auquel il souffla la brume. Interrogé pour quoi il faisait cela, il répondit: Parce que l'écume de la bière, à la longue, engendre la gravelle.

L'union conjugale.— Un ours reprochait à un couple nouvellement marié le tort qu'ils avaient de se disputer aussi souvent qu'ils le faisaient. Vous êtes d'autant moins excusables leur dit-il, que vous ne faites qu'un à vous deux. — Nous ne faisons qu'un! s'écria le mari: Ah mon Dieu! le ours, et vous prouvez de temps à autre la peine d'écouter à nos fenêtres, tout ce qu'il y a de nous sommes vingt.

Toutes correspondances et lettres doivent être adressées à J. B. O. Hanson, Sec. Général du Progrès, Ottawa, H. C. Ce mois-ci nous avons eu le plaisir de recevoir des adresses de Journal; il perceva et réglera tous les comptes à dater de la commencement de sa publication et d'après le montant.

LE PROGRES.



OTTAWA, HAUT-CANADA

Mercredi, 1 Décembre, 1858.

Publié par une Société de commerçants et d'industriels. GAZARD, PROPRIÉTAIRE.

A NOS ABONNÉS.

Nous sommes fiers que notre journal s'ait pu parer plus régulièrement depuis quelque temps. Des accidents imprévus ont été la cause. Il serait difficile de se figurer sous les obstacles qui se rencontrent dans la fondation d'un journal, et plus d'une fois nous nous serions laissés aller au découragement si le désir de faire le bien et d'être utile à nos concitoyens ne nous eût soutenu. Pas manqué, nous avons souvent entendu des paroles de bienveillance pour notre œuvre; d'utiles avis nous ont été donnés et nous les avons reçus avec reconnaissance; en un mot nous avons pu voir que *Le Progrès* avait de vrais amis, et c'est pour nous une douce consolation et un précieux encouragement au milieu d'un travail assez ingrat. Nos comptes de nouveau sur la bonne volonté de nos concitoyens. Qu'ils veuillent bien nous pardonner les imperfections nombreuses qu'une plume mieux exercée n'aurait pas commises et qu'ils ne nous en veulent pas trop si notre journal n'a pas paru avec assez de régularité. La carrière de Journaliste est semée de bien des épreuves, et nous n'avons pas la prétention de croire qu'ils n'en ont pas de nous comités de tant d'autres qui avec beaucoup plus de moyens n'ont pu cependant fonder leur journal qu'au milieu de grandes peines et d'énormes sacrifices. Voyons, par exemple, ce qu'il en a coûté et ce qu'il en coûte encore à M. Taché pour établir *Le Courrier du Canada* sur le pied où il est maintenant. Ce journal fait honneur à la ville de Québec; c'est un monument de l'activité, de la persévérance et du talent de son honorable rédacteur. Qui pourrait dire cependant tous les déboires, les mécomptes et les dégoûts que M. Taché a eues pour arriver où il est maintenant? La pensée du devoir le soutient, et nous profitons de cette circonstance pour lui offrir le tribut de notre admiration et l'encouragement de notre faible voix dans sa nouvelle carrière de dévouement à la cause de la Religion et de la Patrie. Si donc nous nous trouvons aussi exposés à la malveillance et aux mécomptes; si on nous reproche nos fautes de français et le style; si on lance contre nous les traits acérés d'une critique sans ménagement; nous nous consolons par la pensée que d'autres plus habiles que nous ont subi les mêmes épreuves et ont néanmoins réussi dans leur noble tâche. Notre espoir à nous, c'est qu'appuyés sur notre bonne volonté et sur la sympathie de tous ceux qui aiment la nationalité canadienne, française, ou voudraient bien nous pardonner nos défauts et nous tendre une main amie pour consolider une œuvre que nous avons entreprise pour le plus grand bien de nos compatriotes des bords de l'Ottawa.

Des provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union Fédérale.

M. Taché en parlant du revenu de l'Île du Prince Edouard, amène sur le tapis, avec plus ou moins d'appos, une question de commerce d'autant plus intéressante qu'elle a déjà été, le sujet de discussions extrêmement importantes. Cette question, la voici: «devons-nous être protectionnistes et libres-échangistes? en d'autres termes, devons-nous favoriser le commerce extérieur, c'est-à-dire les importations et les exportations; plutôt que l'industrie nationale?»

Le *Journal des Débats*, journal qui comme beaucoup d'autres n'a fait que l'expérience d'une apparition éphémère et momentanée; tel que ces météores lumineux ou ces pièces d'orfèvrerie qui parait d'un bout de l'horizon, s'évanouit subitement, mais avant qu'on ait pu apprécier leur forme disparaissent subitement, ne laissant pas plus de traces que le vaisseau dans l'Océan; le *Journal des Débats*, dit-il, a discuté cette question fort au long; dans quelques uns des numéros qu'il a publiés après lui. Il se déclare ouvertement protectionniste, tandis que M. Taché se présente comme libre-échangiste. Opposons brièvement les raisons des uns et des autres sur cette question, afin de pouvoir tirer une conclusion.

M. Taché dans deux tableaux, graphiques, sous le rapport du style et de la description, montre la différence qu'il y a entre celui qui cultive la terre et l'Ouvrier des manufactures. Le premier, dit-il, ne dépend que de lui-même et de travail de sa famille; il trouve sur sa ferme un travail toujours assez payé de profits pour lui fournir et à ses enfants une subsistance saine et abondante; il échappe d'ordinaire aux ravages des fléaux qui trop souvent, hélas, dévastent les centres des populations manufacturières, et contre lesquelles les riches des villes vont chercher un refuge dans la vie des champs; enfin il transmet aux siens l'héritage traditionnel. Le second, au contraire ne s'appartient pas; subissant de premières abord toutes les variations du commerce, il est souvent soumis à un chômage forcé pendant lequel les inquiétudes et la gêne, mauvaises conseillères, le harcèlent et le qu'entraîne l'habitation presque en commun d'un grand nombre d'individus, il ne jouit de la vie et du spectacle de la nature qu'à de rares et courts intervalles; le plus part du temps transportant ses pénates de demeure en demeure, il ne reconnaît plus à trente ans la maison où il a reçu le jour et ne légua à ses enfants que la perspective d'un sort semblable au sien. De tout ceci, il est certain que le fermier mène une vie bien plus agréable que le manufacturier; mais pour cela est-ce à dire que celui-ci ne mène pas une vie supportable? parce que le rentier semble encore plus heureux que le fermier il ne s'en suit pas que celui-ci ne puisse pas vivre tout de même. Ensuite il est clair que M. Taché nous fait envisager les manufactures sous leur plus mauvais côté: par ce qu'il arrive quelque fois et même assez souvent que ces institutions, soient des écoles d'immoralité et de libertinage; il ne s'en suit pas que les manufactures soient de mauvaises institutions, car de l'existence d'un fait on ne doit pas conclure à la nécessité de son existence. De plus en fixant les limites du travail quotidien et le taux du salaire, deux choses que l'industriel fait varier suivant son gré et souvent d'une manière horrible, les pourrait-on pas opérer les réformes les plus salutaires et les plus nécessaires, et jamais il ne venait à l'établissement dans notre pays un nombre et une qualité de manufactures, telles à réclamer ces précautions? — Une autre raison que donne encore M. Taché pour soutenir sa Thèse, c'est que le Canada ne possède pas un outillage, un surcroît de population et une organisation manufacturière assez parfaite pour qu'il soit possible de retirer de véritables profits. — Mais on se sera bientôt procuré l'outillage nécessaire, ce qui sera même un encouragement donné aux arts mécaniques du pays; le second, à voir l'augmentation de la population, chaque année, sera bientôt ce qui fera le moins de défaut, et même maintenant n'y a-t-il pas une foule d'individus qui cherchent en vain l'ouvrage qui leur gagnera le pain quotidien et qui seraient trop heureux de l'obtenir par un travail assidu dans une fabrique, et le troisième enfin est facile à établir avec des hommes capables; et avec le temps, le tout se perfectionnera, car *fi faber fabricando*. Et lorsque toutes les

provinces seront unies ensemble; (si jamais elles viennent à s'unir, suivant le désir même de M. Taché; ce que nous ne voulons ni rejeter ni désirer) forme un empire des plus puissants, ne serait-ce pas une honte pour elles de ne pouvoir se fournir à elles-mêmes les objets de première nécessité un bouton, une aiguille, un morceau de fil, vous serez obligés d'aller tout acheter chez vos voisins, car par cela même qu'ils auront vous être nécessaires, prouvent sur vous un pied d'autant plus élevé qu'ils le seront plus. Enfin jusqu'à nos portes qui devront être importées; comme s'il n'y avait pas en Canada assez de bois pour nous en fournir amplement. Mais non, disait le *Journal des Débats*, vos Messieurs se figurent sans doute qu'il n'y a pas assez de bois en Canada et qu'il faut l'importer. Les législateurs au moins devraient savoir que si la nation faisait des produits, elle ferait bouillir des pots avec plus de facilité. Ce n'est pas à dire que nous recensions tout-à-fait le commerce extérieur; non, au contraire, exportons et importons en aussi grande quantité que nous pourrions, et en échange rapportons dans notre pays le numéraire, véritable source de toute aisance et de toute prospérité matérielle chez une nation; mais en retour organisons les importations et n'en faisons que dans une mesure sévère et réservée. Car un pays où le chiffre des importations surpasse celui des exportations, est un pays qui nécessairement est endetté; chose toujours terrible, surtout lorsqu'elle va jusqu'à nécessiter une banqueroute nationale.

D'un autre côté, du fermier et du manufacturier, il est certain que l'un est plus aisé que l'autre; mais l'on sait qu'il n'est pas possible à chacun de choisir son sort et sa fortune; l'on doit se contenter de ce que l'on a et remercier Dieu de ne pas avoir encore moins. Ce qui ne nous empêchera pas de dire avec M. Taché, «heureux ceux dont le lot de travail dans ce monde est de cultiver la terre», mais sans ajouter, malheureux ceux qui Dieu a condamné en ce monde à travailler depuis 6 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir, dans des salles froides, humides et obscures, toujours assis à la même place, tournant la même manivelle d'un extrême à l'autre.

Mais disent peut-être quelques personnes qui sont toujours en extase devant l'Angleterre, si les Anglais à qui on ne nie pas certainement une grande connaissance du commerce, si les Anglais se sont déclarés pour le libre-échange, c'est que cette nouvelle théorie doit avoir du bon? — Certainement qu'elle a du bon, répond le *Journal des Débats*, avec ce ton mordant et satyrique distingue la plupart de ses articles, de même que ce dindon dont vous mangez, le sot l'y laisse est bon; mais voudriez-vous être à sa place? ce qui est bon pour l'un peut-être très pernicieux pour l'autre. Les nègres sont abolitionnistes, et les planteurs sont en faveur de l'esclavage. En France tout soldat admire sa giberne dans laquelle se trouve son bâton de maréchal, et en Angleterre, le jeune enseigne imberbe et ignorant qui a acheté son brevet, trouve très naturel qu'un simple soldat ne puisse jamais devenir autre chose que sergent. Au lieu de peser les sentiments, il suffirait quelque fois de sonder le cœur d'où ils partent, pour en connaître la valeur. Les Anglais eux-mêmes ont-ils toujours été libres-échangistes? Non, car leurs immenses fabriques, leur industrie nationale n'ont grandi et n'ont acquis une telle importance qu'à l'ombre d'un système efficace de protection. — Eh bien, imitons-les, soyons d'abord protectionnistes et lorsque nous aurons appris à nous suffire à nous-mêmes, nous essayerons de suffire aux autres, et nous serons libres-échangistes; mais avant tout soyons protectionnistes, ou plutôt s'il nous est permis d'émettre un autre désir, allions les deux, car les extrêmes se valent jamais rien, soyons et protectionnistes et libres, en autant que les deux peuvent s'unir ensemble.

Nous laissons aux hommes de sens le soin de conclure eux-mêmes, d'après les raisons pour et contre données ci-dessus. Nous demandons bien pardon à nos lecteurs si nous nous sommes étendus un peu au long sur cette question, mais sachant qu'elle comportait un intérêt particulier, nous n'avons pas cru leur déplaire en agissant ainsi. D'autant plus, ainsi que le dit M. Taché, que ces digressions sont dans le plan de ses études sur les Provinces de l'Amérique du Nord et

sur leur avenir: car les institutions doivent être en harmonie avec les circonstances de temps et de lieu, avec les tendances et les aspirations des peuples et il importe au plus haut point d'étudier ces circonstances, afin de ne pas marcher vers la solution qu'on propose, à rebours de ce qu'indique la nature des choses.

E. L. DE BELLEFILLE.

[A Continuer.]

Depart du R. P. Honorat, O. M. I. pour la France.

Nous annonçons dans notre No. de six courant le retour en France de R. P. Honorat, Oblat de Marie Im'c. Le départ de ce séculier missionnaire a été retardé par le R. P. Honorat, de la même Congrégation, qui lui aussi, vient de quitter le Canada, où il exerçait les fonctions apostoliques depuis environ dix-sept ans. Arrivé en décembre, 1841 avec les RR. PP. Tolman, Beaumont et Lagier, il a été le premier fondateur et Supérieur de l'établissement des RR. PP. Oblats dans le Diocèse de Montréal. Pendant les premières années de son séjour au milieu de nous, on a pu apprécier son zèle d'apôtre dans les diverses missions et retraites qu'il a données conjointement avec ses confrères. Envoyé dans la Saguenay, il s'est voué avec une ardeur et une charité vraiment héroïques à l'amélioration religieuse et morale des Colons isolés dans les vastes forêts de cette contrée. Non, les Canadiens de St. Alphonse, de St. Alexis, de Grand-Brûlé et de Chicoutimy n'oublieront jamais les fatigues auxquelles il se livrait pour leur prodiguer toutes les secours que réclamait leur situation si précaire. Comme un bon père, il s'intéressait au bien-être spirituel et temporel de chacun de ses enfants. Par ses prédications, il a affermi au milieu d'eux le régime doux et consolant de la religion; par son influence et par ses sacrifices, il a étendu sur une plus large échelle la colonisation du Saguenay. N'écouterait que son zèle et les besoins des nouveaux Colons, il s'est avancé jusqu'au cœur des forêts; là, à douze milles de la baie des Ha! Ha! il a bâti une chapelle autour de laquelle sont venues à sa voix se grouper plusieurs familles canadiennes, qui de son esprit et de son ardeur, ont commencé la colonisation du Grand-Brûlé, formant aujourd'hui une paroisse assez considérable. Mais une calamité, hélas! bien cruelle vient jeter la consternation et la misère dans ces paroisses naissantes: un incendie se déclare tout à coup et détruit en grande partie les villages de St. Alphonse et de St. Alexis et les semences confiées aux terres nouvellement défrichées au prix de tant de sueurs et de travaux à deux lieues à l'entour. Le dévouement le plus complet fait passer sur les pauvres Colons ses dures exigences. Le cœur du compatissant missionnaire se sent en ce jour malheureux toutes les douleurs de ses enfants. Il part immédiatement pour Québec, implore l'aide du gouvernement, la charité du clergé et des citoyens de cette ville, et, fier, heureux de son succès, il revient dans la Saguenay, ramenant avec lui, nous dirons presque l'abondance. Rappelé à Montréal, il continua à évangéliser les paroisses de ce diocèse jusqu'au jour où ses supérieurs le placèrent à la tête de l'établissement que RR. PP. Oblats possèdent dans la ville de Bytown.

C'est donc avec un vif regret que nous voyons s'éloigner du Canada ce pieux et infatigable missionnaire. Mais ce qui doit consoler le cœur du R. P. Honorat, c'est qu'il n'a pas travaillé pour des cœurs indifférents et ingrats, c'est que partout au milieu de nous il rencontre la sympathie la plus cordiale, c'est que son nom et ses œuvres trouveront un écho sincère et prolongé dans les sentiments de notre affection et de notre reconnaissance.

Lord Bury est arrivé à Toronto. Le maire de cette ville et plusieurs des principaux citoyens lui ont offert un dîner qu'il a accepté. Ce jeune noble, lié aux plus grandes familles aristocratiques d'Angleterre, parmi lesquelles se trouvent celle du duc de Bedford, marche vite vers les plus hautes distinctions nationales. A peine a-t-il vingt-six ans accomplis, et cependant les voix qui ont le plus d'autorité dans le parlement impérial, telles que celles des lords John Russell, Palmerston, des d'Israeli et des Gladstone, ont accueilli ses débuts oratoires avec des paroles flatteuses et encourageantes.

Lord Bury a prouvé qu'il était un ami sincère et dévoué du Canada.

INSTITUT CANADIEN.

JEUDI le 2 Décembre courant, M. Grandeur l'Evêque de Bytown donnera une lecture à la Salle de l'Institut Canadien, Rue Sussex. La Lecture commencera à HUIT heures.

La Société Philomathique de la Cité d'Ottawa a reçu récemment d'un certain nombre de volontaires des Messieurs suivants: M.M. J. Traversy, 3 vol.; R. E. O'Connor, 4 vol.; P. Comte, 3 vol.; — Featherston, 2 vol.; J. Aumont, 1 vol.; André Gravelle, 2 vol.; Fr. Duhamel, 11 vol.; Dr. Riel, 3 vol.

Les mœurs américaines, qu'on croyait avoir atteint depuis longtemps les limites extrêmes de l'excentricité, ont trouvé le moyen de se surpasser encore. Nous n'en voulons pour preuve que la forme nouvelle qu'elles viennent de donner à la charité. Les dames d'une petite ville des Etats-Unis ont institué dans les foires de la localité un mode de quêter inusité jusqu'à présent. — Voici en quoi il consiste.

Les jeunes filles les plus belles de la ville se présentent sur le champ de foire, portant sur leurs épaules des écriteaux où on lit: — Baisers à un shelling chaque. Si la jeune fille est exceptionnellement jolie, le prix du baiser subit une légère augmentation.

Le journal qui rapporte ce fait assure qu'une demoiselle aux lèvres roses comme une grenade en bouton, aux yeux brillants comme des escarboucles, a récolté 62 dollars en un jour avec cette petite industrie. — Un gentleman qui prenait un goût extrême à cet exercice a consommé à lui seul pour onze dollars de cet article. Hétons-nous de répéter que cette recette était destinée à une œuvre de bienfaisance.

HOSPICE DE LA CHARITE.—Hier, 21 novembre, Monseigneur l'Administrateur a admis à la profession, chez les Sœurs de la Charité de cette ville, Demoiselle Marie-Eulalie Béland dite Sœur Marie de la Victoire, et a donné l'habit à Demoiselle Philomène Moreau dite Marie de la Conception.

NOUVEAU MAGASIN

DE POELS et d'Articles en FONTE. Poels de toutes sortes Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Forte Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants de l'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de Angus, Rue Rideau, près du pont du Canal.

On vend au plus bas prix. RODDEN & CIE. Ottawa, Dec. 1, 1858.



DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE } TORONTO, 10 Novembre, 1858.

AVIS est par le présent donné qu'à peu près 15,000 acres des Terres de la Couronne dans le Township d'Arundel, Comté d'Argenteuil B. C., seront offerts en vente à ceux qui y ont intention de le faire, le et après le sixième jour de Décembre prochain. La demande devra être faite à William Thompson, Ecuyer, l'Agent Local à Fitzalan, dans le dit Township.

ANDREW RUSSELL, Assist. Com. 22e.

DOCTEUR GARTLAN,

Résidence et Bureau, Rue York, à quelques pas du Marché.

Consultations en Français.

Ottawa, 28 Août, 1858.

HOTEL DE BYTOWN, J. T. Leveque, Rue St. Patrice,

A. J. TURCOTTE

VANDEUR DE TABAC A BON Marche rue Murray a cote de Madame Lefebvre Ottawa City.

Marché de l'Ottawa.

OTTAWA, 29 Novembre, 1858.

Table of market prices for various goods including grain (Blé d'Automne, Blé d'été), oil, and other commodities.

Table of market prices for vegetables (Patates, Fèves, Pommes) and dairy products (Beurre, Fromage).

AMERS OXIGENES.

Le rapport suivant du Professeur A. A. Hayes, M. D., témoigne amplement de la manière scientifique avec laquelle cette médecine est composée et la recommande aux hommes de profession.

Comme on a demandé mon opinion sur la formule pour préparer les "Amers Oxigenes," voici ce que j'en pense. — Leur composition comprend ces substances médicinales auxquelles d'éminents médecins ont eu souvent recours, comme agissant puissamment sur le système lorsqu'il est dérangé par la fièvre, la dyspepsie et une débilité générale résultant de l'influence climatique.

Avec respect, A. A. HAYES, M. D. Chimistes (Assayer) de l'Etat du Mass. No. 1, Pine Street, Boston, 16 Dec. 1852. Seth W. Fowle & Co., Boston, propriétaires.

RESTAURANT ST. NICHOLAS, Rue Rideau, OTTAWA.

Déjeuner, Collation, Dîner, et Souper, des soupes convenables à la saison tous les avant-midi à 11 heures, mets chauds et froids à toutes heures. Dîner et Souper préparés et servis dans des maisons privées sous le plus court délai.

BALS, SOIREES, Parties privées et piques-niques, arrangés et fournis d'une manière recherchée. Cornemuses Français, Truffes, Champignons, Huîtres, homardes, Sardines, etc., Pâtisseries Françaises toujours en main. Vins de Champagne, Claret, Bourgogne, etc., importés et une grande variété de boissons de tempérance. Bière de la brasserie de Kingston en bouteilles et au gallon.

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. PROPRIETAIRES: H. J. ANDRIEN, M. FONTAINE. Ottawa, 13 Octobre, 1858.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

AVIS est par le présent donné que les terres de la Couronne arpentées dans les townships de Derry Est et Ouest et Bowman, comté d'Ottawa, B. C., seront offertes en vente à ceux qui y ont intention de le faire, au prix de départ de trois cheins par acre dès et après le TRENTIEME jour de SEPTEMBRE prochain, en faisant application à Edmund W. Murray, Ecuyer, l'Agent local au village de Buckingham, dans le dit comté.

Un cinquième du prix d'achat devra être payé comptant, et le reste en quatre versements annuels égaux, avec intérêt; l'acquéreur devra résider sur la terre, y bâtir une maison de pas moins de 16 pieds sur 18, et mettre en culture deux acres au moins tous les ans par chaque cent acres pendant cinq années. On ne pourra couper ou enlever aucun bois à moins que ce ne soit au moyen d'une licence, excepté pour des fins d'agriculture.

ANDREW RUSSELL, Assistant-Commissaire.

Un arrêt rendu par la Cour impériale de Dijon, le 17 Août 1854 a constaté sur le cas port de MM. Chevalier et O. Henry, MEMBRES de l'ACADEMIE IMP. DE MEDICINE, et Lacazeigne, professeur de chimie à l'Ecole d'Alfort, experts désignés pour elle pour en faire l'analyse, "que l'Elixir de GUILLIE préparé par PAUL GAGE, était un médicament perfectionné, toujours régulier dans son action; qu'il n'était point un remède secret et que la vente en devait être autorisée."

ELIXIR DE GUILLIE le plus authentique préparé par PAUL GAGE.

a Paris, Rue de Grenelle-Saint-Germain, No. 13. Extrait de la brochure: TRAITE DE L'ORIGINE DES GLAIRES, des maladies qu'elles occasionnent, et des moyens de les combattre efficacement soi-même par l'ELIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU DOCTEUR GUILLIE, préparé par PAUL GAGE.

Les anciens, qui avaient donné aux GLAIRES le nom de pituite ou de phlegme, les définissaient une humeur visqueuse ou coulante qu'on rencontre à la surface des membranes muqueuses pour les humecter et faciliter leurs fonctions.

Plusieurs causes contribuent à augmenter le développement de cette humeur visqueuse de nature primitive. Il est dès lors facile de concevoir combien sa production immodérée doit influer sur nos organes, et jetter le trouble dans les fonctions importantes de la vie, telles que la digestion et la circulation du sang; les fonctions du cœur et des poumons, de l'estomac, des intestins et de la vessie, du foie et de la rate, des appareils glanduleux et lymphatiques, etc., etc.

En citant quelques-unes de ces affections, il nous sera aisé de faire comprendre quels services l'ELIXIR DE GUILLIE rend tous les jours, même dans des cas désespérés, et où la médecine a été impuissante.

ASTHME, CATARRHE, COQUELUCHE, RHUMES, TOUX CONVULSIVE, INFLAMMATIONS DE POITRINE, &c. — Ces affections sont le résultat d'une accumulation dans le tissu même du poumon et sur la surface des bronches, d'une matière glaireuse, acre, visqueuse, épaisse, qui s'est développée dans le poumon à la suite d'une inflammation. La trachée artère est bouchée, le poumon ne se dilate plus, la respiration devient impossible. La nature cherche à expulser cette humeur glaireuse par des accès de toux convulsive, et le malade meurt asphyxié, si on ne se hâte de lui administrer l'Elixir pour suppléer aux efforts impuissants de la nature.

APOPLEXIE, PARALYSIE. — Le cerveau est traversé par une quantité infinie de vaisseaux sanguins et lymphatiques; il est enveloppé d'une pellicule ou membrane muqueuse, qui exsude une humeur glaireuse chargée d'entretenir cet organe dans un état d'humidité convenable. Aussitôt que, par une cause quelconque, un peu d'inflammation se développe, soit dans les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, soit dans la pellicule ou membrane muqueuse, et que par suite, l'humeur glaireuse est sécrétée plus abondamment qu'il ne convient, il y a épanchement de cette humeur dans le cerveau, et, peu après, Apoplexie et Paralyse.

Chaque bouteille est entourée de VRAITS DES GLAIRES, dont le dépôt légal a été fait à Paris et à l'étranger pour conserver aux auteurs et éditeurs la propriété littéraire exclusive, et chaque bouteille qui sera livrée sans être accompagnée doit être refusée comme contrefaite. Cette brochure est traduite dans toutes les langues de l'Europe.

ST NICHOLAS RESTAURANT.

EST OUVERT EN PUBLIC. Ottawa, 6 Octobre, 1858.

RAIL ROAD HOUSE

LE Soussigné, reconnaissant de l'honorable et libéral que le public lui a accordés pendant qu'il avait son hôtel dans la rue Sussex, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir UN NOUVEL HOTEL, rue de la Cathédrale, à quelques pas de la Cathédrale. Sa maison peut contenir 60 pensionnaires, et il y a ajouté un superbe jeu de quilles. Des omnibus conduisent les passagers des chais à son hôtel gratuitement. Il invite ses anciennes pratiques et tous ceux qu'il a eu l'honneur de recevoir chez lui autrefois. CHARLES LAPORTE. Ottawa, 28 Aout, 1858.

LE plus authentique préparé par PAUL GAGE.

Il n'y a qu'un moyen d'empêcher un pareil malheur, c'est d'oser de l'ELIXIR DE GUILLIE avant, pendant et après l'épanchement, pour le prévenir, et pour en opérer la résorption par une dérivation puissante sur le tube intestinal, s'il y a, en lieu.

BILE MALADIE BILIEUSE. — Lorsque les artères sont surchargées d'une matière glaireuse, quelquefois bourbeuse ou rougeâtre, quelquefois filante et pour ainsi dire huileuse, cette matière irrite les parois de la vessie et, y détermine le catarrhe vésical. Guérissez: empêchez la matière glaireuse de séjourner dans la vessie, et d'y pénétrer en usant de l'Elixir préparé par Paul Gage.

GOÛTE ET RHUMATISME. — Ces deux maladies graves doivent leur origine à une matière glaireuse, acre, qui s'est fixée sur les membranes synoviales des articulations et sur les aponeuroses qui enveloppent les muscles. Indiquer la cause de ses maladies, c'est indiquer le remède; c'est dire que l'ELIXIR DE GUILLIE préparé par PAUL GAGE, est le meilleur agent qu'on puisse employer pour soulager et guérir solidement. La guérison se complète par l'usage du Tissu Electro-Magnétique.

Nous renverrons, pour les autres maladies occasionnées par les glaires, au livre d'où est extrait ce qui précède. On le délivre gratis avec chaque bouteille, et celle qui n'en sera pas accompagnée sera réputée contrefaite.

Chaque bouteille est entourée de VRAITS DES GLAIRES, dont le dépôt légal a été fait à Paris et à l'étranger pour conserver aux auteurs et éditeurs la propriété littéraire exclusive, et chaque bouteille qui sera livrée sans être accompagnée doit être refusée comme contrefaite. Cette brochure est traduite dans toutes les langues de l'Europe.

Tissu Electro-Magnétique approuvé par l'Académie de Médecine.

Ce Tissu doit ses propriétés curatives à la substance dont il est composé, et aux métaux de la pile voltaïque qui y sont incorporés en poudre impalpable. Son action est énergique sur l'appareil dermoïde. Il y développe une transpiration abondante, et quelquefois une éruption érythémateuse éminemment salutaire. Ce Tissu est d'une solidité telle qu'il dure indéfiniment, et que l'usage en est plus économique et plus efficace que celui des papiers dits chimiques, dont l'action est souvent nulle, et qui salissent le corps et le linge. Les médecins qui l'ont employé savent qu'il guérit souvent et soulage toujours les Douleurs rhumatismales et névralgiques de toute nature, les Migraines, les Infiltrations osseuses et hydropiques, les Inflammations de la plèvre et du poumon, etc., etc.; en un mot toutes les affections qui se modifient par la suractivité du Tissu cutané.

Tous les journaux de médecine de Paris l'ont recommandé.

On trouve à la même adresse le "Tissu gonflant" de Paul Gage, pour la guérison radicale des vers, oignons et de l'éléphantiasis, dont vingt années de succès attestent l'efficacité incontestable.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA
PRÉSCOTT.
ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Depart et arrivées des Trains.

TRAIN DE WALKER, DE WALKER
à 6 heures du matin, tous les jours,
Dimanches et Fêtes, à Prescott à 8 heures
à temps pour rencontrer les trains Est et
Ouest et ceux de New-York et Boston.

Part de Prescott, à MIDI et, trois quarts, à
l'arrivée des trains Est et Ouest, et des bateaux
à vapeur Canadiens et Américains. Arrive à
Ottawa à 8 heures 5 minutes P. M.

TRAIN ORDINAIRE, part de Prescott à 8
heures A. M. et à 8 heures 15 minutes P. M.
Part d'Ottawa à 1 heure trois quarts arrive
à Prescott à 5 heures 5 minutes P. M. à temps
pour les trains Est et Ouest.

B. FRENCH, fils,
Surintendant,
Prescott, 28 Août, 1858.

LIGNE
DE
DILIGENCES

OTTAWA ET AYLMER.
Le service de diligences est rétabli sur la
ligne de Prescott à Aylmer. Les diligences
partent de Prescott à 8 heures du matin,
Mercredi et Vendredi, à l'arrivée du premier
train de chemin de fer de Prescott, et les
Mardi, Jeudi et Samedi à 5 heures
du matin. Arrivant à Aylmer pour le départ
des Bateaux à vapeur qui voyagent en
haut de la rivière, ils repartent pour Ottawa
immédiatement après l'arrivée du steamer
Emerald, tous les trois jours, dernièrement
mentionnés.

Pour plus amples renseignements on s'adressera
au bureau des DILIGENCES, rue
Sussex, à Ottawa.

On tient aussi des chevaux de jouage, et
des voitures commodes.

On porte la plus stricte attention aux voyageurs.
Les prix sont des plus faciles.

J. BEAUCHAMP,
Ottawa, 28 Août, 1858.

MUSIQUE CANADIENNE

CHANS CANADIENS, avec accompagnement
de piano. Prix trente sous.

LE DRAPEAU DE CARILLON, paroles
d'OCTAVE CREMAZIE, musique de C. W. SABATIER. Prix trente sous.

QUADRILLE CANADIEN pour le piano,
par A. DESSANE. Prix trente sous.

L'ALOUETTE, paroles d'OCTAVE CREMAZIE,
musique de C. W. SABATIER. Prix quinze sous.

CHANT DU VIEUX SOLDAT CANADIEN,
paroles d'OCTAVE CREMAZIE, musique de A. DESSANE. Prix quinze sous.

En vente chez
JAMES RITCHIE, Libraire,
Rue Spark,
Vis-à-vis le magasin de fer
de George Hay.

Ottawa, 24 Août, 1858. — 13

AVIS

Le soussigné prévient le public de ne pas
acheter ni recevoir un billet promissoire pour
le montant de \$40, fait en faveur d'ANTOINE
LOYER, n'ayant reçu aucune valeur pour le
dit billet.

EDOUARD WILLMERT,
Ottawa, 28 Août, 1858.

AUX SPECULATEURS

ENTREPRENEURS.

PLANS d'Eglises, de Villas, de Résidences
de Campagne, de Magasins, de Bâtisses
de toute sorte, avec spécifications et devis
préparés à ordre, sous le plus court délai et
à prix modéré par

AUGUSTUS LAVER,
Architecte,
Bureau, Ville Centrale, Ottawa, H. C.
Ottawa, 28 Août, 1858.

VINS, LIQUEURS,
ÉPICERIE,
PROVISIONS & C.
J. J. LAZURE

Rue Sussex, coin de Murray.

M. LAZURE, Marchand-Epicier, a l'honneur
d'informer le public de la ville d'Ottawa et des
campagnes environnantes qu'il tient constamment
un assortiment complet de vins, liqueurs et
provisions de toute espèce, de première qualité et à
des prix qui ne pourront manquer de convenir
aux acheteurs. Les familles et hôtels qui veulent
économiser sont priés de faire attention à la
modicité des prix et au choix de ses Liqueurs,
Vins et Epicerie. On prend en échange
de la potasse pour laquelle on paye plus cher
qu'ailleurs. M. LAZURE vient justement de recevoir un
grand fonds de marchandises: Sardines à l'huile;
Olives de la Havane; Riz; Thé de plusieurs
qualités; Café vert, grillé et moulu; Sucre du
pays; Cassonade; Sucre blanc; Savon parfumé
de Liverpool et de Montréal; noix de toute
espèce; tabac supérieur américain, anglais et
canadien; 30 douzaines grands verres; 25
douzaines seaux de bois; 50 grosses d'allumettes
en boîte et en papier; 1 grosse eau parfumée
de fleurs d'orange pour toilette; 1 grosse boîte
d'huile de castor clarifiée; 20 rames papier à
lettres; 50 rames papier gris à envelopper;
enveloppes de lettres à la boîte; chandelles
permanentes et de suif; pipes à la caisse;
saucisses; salerons; encres bleues, noires et
rouges.

DE PLUS:

Une immense quantité de gros sel; morue;
hareng, maquereau, etc., etc.; une grande
quantité de articles, jattes, pots et ustensiles
en bois, en fer et en toute dimension.

AUSSI:

Bouteilles de Vin, Cognac en bouteilles et en
bouteilles, Genièvre de Hollande; Rhum de
la Jamaïque et des Indes; Vins Champagne,
Bordeaux, Port, Madère, Sautes; Whisky
de Moisson et du Haut-Canada; Alcohol,
etc., etc.

Tout en remerciant ses anciennes pratiques
J. J. LAZURE espère une continuation d'encouragement
qu'il s'efforcera de mériter à l'avenir comme par le passé.

Ottawa, Août 1858. — 14

HUITRES FRAICHES
ECAILLE

NEW-YORK,
EMPIRE SALOON.

Reçues toutes les semaines
P. OMBARA,
Ottawa, 28 Août, 1858.

ISIDORE TRAVERSY,
NOUVEAU
MAGASIN
CANADIEN-FRANCAIS,
RUE SUSSEX.

En face de la rue York.

A BON MARCHÉ

Pour Argent Comptant
seulement.

L. TRAVERSY a l'honneur d'informer ses
compatriotes Canadiens-Français de la ville
et des campagnes, qu'il a ouvert un nouveau
Magasin à l'endroit ci-dessus désigné, où il
aura le plaisir de recevoir ses anciennes
pratiques et ses nombreux amis.

Son assortiment est général, consistant en
Marchandises sèches de goût et d'étape;
Epicerie choisie; Liqueurs; Vins; Faïence;
Chaussures; ferronneries, hardes faites en
immense quantité; Livres français de priés
et d'école, Papeterie, etc., etc.

On vendra le tout au plus bas prix pour
argent comptant. On portera toutes les
attentions et égards possibles aux personnes
qui voudront bien encourager ce nouvel
établissement Canadien.

Ottawa, 28 Août, 1858.

HOTEL DU CASTOR,
ISIDORE CHAMPAGNE,
Rue de l'Eglise.

Ottawa, 28 Août, 1858.

GRAND RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour. Le Dîner
depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M.
Les meilleurs vins et liqueurs de toute
espèce importés directement d'Europe; aussi un
choix d'excellents cigares de la Havane &c.
La table sera constamment pourvue de
tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

EAUX MINÉRALES
PLANTAGENET

ET DE
BORTHWICK.

Le Soussigné espère que l'expérience
qu'il a acquise dans la branche de commerce
et l'attention qu'il portera toujours à ceux
qui visiteront son établissement lui mériteront,
comme par le passé, la faveur du public
voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN,
Ottawa, 28 Août, 1858.

CITY HOTEL

PAR
ISAAC BERICHON,
RUE SUSSEX.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se
trouve à proximité du chemin de fer et du
Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis
quant aux liqueurs, à la table et en un mot
à tout ce qui peut assurer le confort du voyageur.

Ottawa, 28 Août, 1858.

GRAND RIVER HOTEL,
JOSEPH GAUTHIER,

Rue Sussex, coin de Clarence.

M. GAUTHIER informe le public qu'il
vient d'ouvrir son Hotel au lieu ci-dessus
désigné. On y trouvera continuellement les
liqueurs les mieux choisies, et sa table sera
servie de ce que le marché pourra offrir
d'exquis et de bon goût.

Ottawa, 28 Août, 1858.

G. MORTIMER,
APOTHECAIRE ET DROGUISTE.

ON trouvera, à son établissement, Rue
Sussex, Ottawa, toutes sortes de
médicines à l'usage interne, externe,
etc., etc., peintures, huiles, et teintures.

Prescriptions préparées avec soin.
Ottawa, 29 Septembre, 1858.

BRANCHE DU CANADA.

ASSURANCE SUR LA VIE,
DE ALBERT & TIMES,

Etablie à Londres, en 1838.

BUREAU: PLACE WATERLOO, 11, RALL MALL.

KINGSTON, (H. C.) — Bureau principal:
rue Clarence.

OTTAWA. — Bureau: à la Pharmacie de
VANFELSON & Cie., rue Sussex.

Le Soussigné ayant été appointé agent
pour la Compagnie susdite, est maintenant
prêt à assurer la vie.

Cette Compagnie, établie sur des bases
solides et scientifiques, mérite la confiance
des citoyens d'Ottawa.

G. VAN FELSON,
Agent.
Ottawa, 28 Août, 1858.

DR. VAN CORTLANDT.

Ancien Médecin consultant à l'Hôpital
des Sœurs de Charité, actuellement Médecin
consultant à l'Hôpital protestant d'Ottawa.

On le trouvera à son domicile, tous les
jours depuis 10 heures jusqu'à midi.

Ottawa, 28 Août, 1858.

Adresses d'Affaires.

TOUPE Annonce professionnelle ou autre,
de TROIS LIGNES seulement, paraîtra
dans chaque Numéro pour \$3 par an.
née. Il y a exception en ce qui concerne

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN,

RUE SUSSEX,
Ottawa, 28 Août, 1858.

DR. ST. JEAN,

Rue Sussex,
Ottawa, 28 Août, 1858.

J. B. U. MARSAN,
AVOCAT,

Bureau au-dessus du Magasin de J. Aumont,
RUE RIDEAU, OTTAWA.

Ottawa, 28 Août, 1858.

FRANCIS LETORD,
BARBIER ET PERBUQUIER,

Salon, Rue Sussex, Basse-Ville,
Ottawa, 28 Août, 1858.

FRANCOIS DUHAMEL FILS,
GRAINS, GROCIERIES, LIQUEURS,
ETC., ETC., ETC.,

RUE ST. PATRICE,
Ottawa, 28 Août, 1858.

FRANCOIS DUHAMEL
BOUCHER,

TIENT constamment jambons, Lard frais
et salé, Saucisse, Lard fumé, Viandes fraîches
etc.

RUE ST. PATRICE,
Ottawa, 28 Août, 1858.

CONDITIONS
DU PROGRES.

LE Progres, journal dévoué aux intérêts
Canadiens et spécialement des populations
Franco-Canadiennes établies sur l'Ottawa,
est imprimé et publié à Ottawa, Rue Rideau,
(Basse-Ville) et paraît le MERCREDI de
chaque semaine.

L'abonnement est de \$2 par année, payable
par trimestre et d'avance.

Ceux qui voudront discontinuer devront
en donner avis un mois avant l'expiration
du semestre d'abonnement.

Tarif des Annonces.

Six lignes ou moins, 1ère insertion, 50 cents
Pour chaque insertion subséquente, 15 de

Dix lignes ou moins, 1ère insertion, 75 de
Pour chaque insertion subséquente, 20 de

Annouces au-dessus de 10 lignes, pour la
première insertion, 8 cents par ligne et 2
cents par ligne, pour chaque insertion subséquente.

Il sera fait une déduction libérale pour les
annonces de longue durée.

Les annonces de Naissances, Mariages et
Décès seront insérées au prix uniforme de
25 cents payables d'avance, et les avis qui
seront envoyés à ce Bureau devront être accompagnés
de l'argent si non ils ne seront pas publiés.

Les lettres non-payées ne seront pas retournées
de la poste.

BUREAU, Rue Rideau, Basse-Ville,

IMPRIMERIE
DU
"PROGRES."

"OTTAWA-CITIZEN"

Rue Rideau, Basse-Ville.

ANTOINE LACHAPPELLE

Typographe et